Les investisseurs lésés méritent plus



Le saviez-vous?

Au Canada, les sociétés d'investissement peuvent *refuser* d'indemniser les investisseurs lésés, même si l'ombudsman des services financiers le recommande.

Le problème

L'Ombudsman des services bancaires et d'investissement (OSBI) **peut uniquement recommander** une indemnisation : ses décisions ne sont pas contraignantes. Autrement dit, les entreprises peuvent ignorer les décisions équitables, laissant les investisseurs sans autre choix que d'accepter une offre injuste, voire même ne recevoir aucune indemnisation.

Qu'est-ce qu'un pouvoir contraignant?

Cela signifie que les sociétés d'investissement **ne peuvent pas rejeter les décisions d'indemnisation prises par l'ombudsman** ni faire pression sur les investisseurs pour qu'ils acceptent des offres trop basses. Des pays comme le Royaume-Uni, l'Australie et l'Irlande l'ont déjà adopté. **Le Canada est encore à la traîne**.

Les chiffres (2019 – 2023)

- Plus de **1,1 million de dollars** en indemnités recommandées par l'OBSI n'ont pas été versés.
- Dans les cas où les montants dépassaient 100 000 dollars, **50 % des investisseurs** ont reçu un montant ***inférieur*** au montant recommandé, et les paiements ont été en moyenne **inférieurs de 44 %** aux niveaux équitables.

Passez à l'action!

Exigez l'équité pour les investisseurs canadiens. Dites aux **Autorités canadiennes en valeurs mobilières** et à votre **député provincial** : « Il est nécessaire que l'OSBI ait recours à un pouvoir contraignant! »

Utilisez le mot-clic : **#IndemnisationÉquitableMaintenant**

Qui sommes-nous?

Nous sommes une **coalition de défenseurs engagés** qui luttent pour des millions de Canadiens :

- Les familles qui épargnent pour les études de leurs enfants et planifient leur avenir.
- Les retraités qui comptent sur des rendements équitables sur leurs placements.

La coalition regroupe les organisations suivantes : FAIR Canada * Association canadienne des personnes retraitées (CARP) * Prosper Canada * Centre pour la défense de l'intérêt public (PIAC) * Clinique de protection des investisseurs et Laboratoire sur l'avenir du droit, Faculté de droit de l'Université de Toronto * Conseil des consommateurs du Canada * Sociétés CFA Canada * Kenmar Associates * Service d'aide juridique aux investisseurs de l'Osgoode Hall Law School * CanAge

Ressources utiles

- Fonctionnement du processus de traitement des plaintes, site Web : OSBI.ca
- Comment vous faire rembourser – Guide sur le traitement des plaintes, site web: FAIRCanada.ca

#IndemnisationÉquitableMaintenant

FAIR Canada Promoteur des droits des investisseurs